

<https://ricochets.cc/Le-21-novembre-2020-sur-le-marche-de-Die-amende-pour-delit-d-opinion.html>



Le 21 novembre 2020 sur le marché de Die : amende pour délit d'opinion !

- Les Articles -

Publication date: lundi 7 décembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Elle avait son attestation de sortie (date, heure, raisons valides).

Elle avait une protection individuelle qui ne mettait pas les autres ni elle-même en danger .

Elle maintenait une distanciation physique comme c'est possible lors d'un marché hebdomadaire.

Elle n'a provoqué aucun regroupement.

Elle a obtempéré dans le calme au contrôle de gendarmerie...

Et pourtant cette personne a écopé d'une amende !

Ne serait-ce pas à cause de sa pancarte ?

Recto : « L'État totalitaire liberticide avance masqué. C'est de cette peste qu'il faut se protéger.
Verso : « L'économie a un genou à terre. Le capitalisme ne se soigne pas, il s'achève. »

La liberté d'expression existe, contrairement au délit d'opinion

- ▶ Si vous voulez témoigner ou apporter votre soutien, vous pouvez envoyer un message à [lapesteadie chez free.fr](mailto:lapesteadie@free.fr) (à faire circuler)



Le 21 novembre 2020 sur le marché de Die

Elle avait son attestation de sortie (date, heure, raisons valides).
Elle avait une protection individuelle qui ne mettait pas les autres ni elle-même en danger.
Elle maintenait une distanciation physique comme c'est possible lors d'un marché hebdomadaire.
Elle n'a provoqué aucun regroupement.
Elle a obtempéré dans le calme au contrôle de gendarmerie...

Et pourtant cette personne a écopé d'une amende.

Ne serait-ce pas à cause de sa pancarte ?

recto : l'État totalitaire liberticide avance masqué. C'est de cette peste qu'il faut se protéger.
verso : L'économie a un genou à terre. Le capitalisme ne se soigne pas, il s'achève.

La liberté d'expression existe contrairement au délit d'opinion.

Si vous voulez témoigner ou apporter votre soutien, vous pouvez envoyer vos messages à lapesteadie@free.fr (à faire circuler)

Le 21 novembre 2020 sur le marché de Die : amende pour délit d'opinion ! La liberté d'expression existe, contrairement au délit d'opinion